



Le maire à votre rencontre

Compte-rendu

Quartier
des Monts-Cuchets
Mercredi 18 janvier 2023

Tout dernièrement,
Pierre Garzon, votre
maire, est venu à votre
rencontre.

L'objectif ? Echanger
autour de votre
quotidien, vos besoins
mais également
d'entendre vos
attentes. Voici les
principaux sujets
évoqués avec vous et
vos voisins



Les principaux débats de la rencontre

MOBILITES

La déviation du bus 131, les navettes, l'arrivée des lignes 14 et 15, les rotations sur la ligne 7, les voies cyclables mais aussi le plan de circulation et de stationnement ont été les questions les plus abordées lors de la rencontre.

- ✓ La remise en service du bus 131 est un sujet depuis 2018 et une priorité de la municipalité.
 - ⇒ Les études avaient précédemment conduit à travailler sur un effondrement des voies. La déviation du bus est en réalité due à un problème des carrières souterraines qui ne seront jamais comblées. Il faut donc engager un chantier d'une grande complexité qui nécessite d'associer de nombreux partenaires et notamment ceux responsables des réseaux souterrains (eaux, assainissements...) qui doivent également s'engager pour la remise en état de cet axe de circulation.
 - ⇒ Si ce chantier s'annonce très complexe, il est également très coûteux et devrait être financé par une multitude d'acteurs (région, EPT, syndicat de transport d'Île-de-France). Mais face à l'urgence que constitue le rétablissement de la circulation du bus 131, la Ville de Villejuif, s'est engagée à ce que le sujet financier ne soit pas un obstacle à la réalisation rapide des travaux (quitte à les prendre intégralement à sa charge si les autres partenaires venaient à faire défaut sur ce point).
 - ⇒ L'ampleur de cette opération et sa complexité nécessiteront de nombreux mois de travaux avant que le circuit du bus 131 puisse être rétabli normalement.

- ✓ L'arrivée de nouvelles lignes de métro est avant tout une chance pour les Villejuifois.e.s qui se sont battu.e.s pour les obtenir et bénéficieront prochainement d'une densité de transports en commun comparable à celle de Paris, il est primordiale d'anticiper les impacts que cela aura sur notre ville afin d'en limiter les aspects négatifs (notamment liés au stationnement).
 - ⇒ Pour répondre à ces enjeux, la Ville va travailler à réglementer l'ensemble du stationnement de la ville. Cette réglementation sera mise en œuvre progressivement à l'horizon 2023.

Sur la circulation:

Les habitants déplorent le report de circulation des automobilistes extérieurs au quartier, sur la voirie résidentielle entre l'avenue Salvador-Allende et Marcel-Grosmenil. Les mobilités actives, notamment en vélo, sont contraintes voire dangereuses sur certaines voies.

- ✓ Un des enjeux est celui de la sécurité routière et de la capacité à réduire le trafic et les vitesses. Le report de circulation des grands axes vers les rues secondaires généré par les systèmes de navigation doit être dissuadé.
 - ⇒ C'est pourquoi, la Direction de l'Espace Public a travaillé à des modifications du plan de circulation du secteur, qui ont été concertées à l'occasion d'un atelier de quartier le 3 février 2023. Le compte-rendu sera disponible sur le site jeparticipe.villejuif.fr
- ✓ A Villejuif, la majorité des rues sont ouvertes aux contre-sens cyclables. Selon les aménagements existants, cela peut créer des difficultés ponctuelles. Pour autant, cette possibilité vise à développer et soutenir la pratique du vélo et ne doit donc pas être remise en cause. En revanche il est nécessaire de travailler à identifier des itinéraires privilégiés et sécurisés pour les cyclistes.

Sur le stationnement :

- ✓ Le stationnement des riverains sur les bateaux des maisons fait débat et objet de contestation lorsqu'il est procédé à des verbalisations.

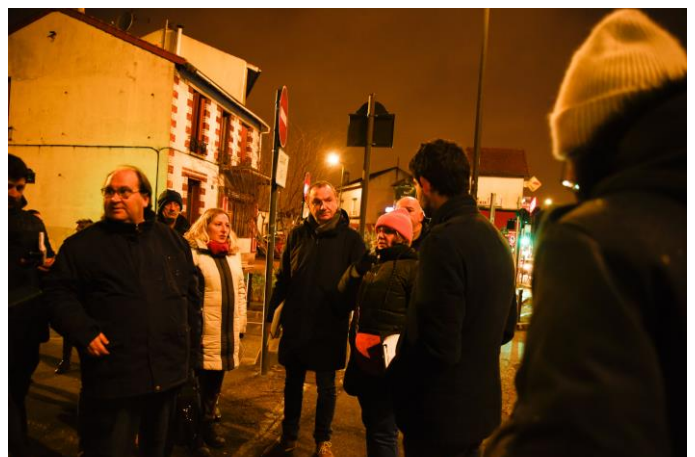
- ✓ Le rééquilibrage de l'espace public au profit de mobilité active est pleinement assumé par la municipalité. Si les changements s'inscrivent dans une phase de transition nécessaire, il est reconnu que partout où l'espace public évolue en rendant la marche et le vélo plus simples et plus sécurisés, cela crée une augmentation des pratiques et des transformations dans les modes de déplacement.

En cela le stationnement sur les bateaux présente un caractère dangereux et particulièrement lorsqu'il contraint les piétons à se déporter sur la route. La Police municipale est chargée de faire appliquer la réglementation et les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) verbalisent donc ces infractions.

EQUIPEMENTS PUBLICS

Villejuif est située en Zone d'intervention prioritaire d'après les chiffres de l'Agence régionale de santé. C'est pourquoi la Ville a validé un avant-projet d'ouverture d'une annexe du Centre Municipal de Santé qui prévoit le déploiement de 3 médecins généralistes et 3 ou 4 infirmier.es, au rez-de-chaussée de la résidence étudiante rue Marcel-Paul. L'objectif est de compléter l'offre municipale de soins d'ici fin 2023.

La 4^{ème} mairie annexe d'Alexandre Dumas qui accueille une maison France Services a été inaugurée le 1^{er} février en présence de Sophie Thibault, Préfète du Val-de-Marne et de nombreux.es élu.e.s, partenaires, associations, habitant.e.s et agent.s de la ville impliqué.e.s dans ce projet. A cette occasion, la Conciergerie Solidaire Dumas a lancé la programmation participative et partagée du pavillon tiers-lieu désormais ouvert du mardi au samedi!



LOGEMENT

Accès au logement social et liens avec les bailleurs, lutte contre l'habitat indigne, le Maire a précisé la politique municipale et répondu aux interrogations des riverains.

- ✓ Au 1^{er} janvier 2020, Villejuif comptait 9 399 logements locatifs sociaux sur un total de 24.246 résidences principales, soit un taux de logements sociaux de 38,10% (loi SRU). 22 000 demandes de logement concernent Villejuif, dont 4 500 pour lesquelles Villejuif est le 1^{er} choix.
 - ⇒ Les bailleurs sont de moins en moins aidés par l'Etat. La Ville a mis en place une conférence des bailleurs afin de reconstruire les relations avec l'ensemble des bailleurs de la ville. Ainsi, la Ville porte une ambition forte auprès des bailleurs sociaux qui se doivent de concerter avec les habitants l'ensemble de leurs projets : réhabilitation des logements mais également la gestion courante ainsi que les transformations durables de leur lieu de vie. C'est le cas pour la résidence située rue de Gentilly qui doit faire l'objet de travaux de réhabilitation par Valdevy, qui a programmé de rénover la totalité de son parc social d'ici 10 ans.
 - ⇒ Dans le cadre de la construction du Plan Pluriannuel d'Investissement, la Ville a décidé de soutenir la capacité d'investissement des bailleurs sociaux pour contribuer à la réfection des voiries et des espaces extérieurs privés leur appartenant. Cette action s'inscrit dans le programme municipal de soutien au logement social, à sa qualité et à la nécessité de prendre en compte plus largement la qualité du cadre de vie, des espaces extérieurs d'usage public.
 - ⇒ La Ville facilitera aussi l'échange collectif des locataires de Logirep aux Hautes-Sorrières avec leur bailleur sur le quotidien et le cadre de vie, comme à Alexandre-Dumas.
- ✓ Pour orienter la politique d'aménagement, augmenter la qualité des constructions et livrer des logements correspondants aux besoins et aux moyens des habitants, la Ville s'est dotée d'une charte de la promotion et de la construction.

Pour louer ou acheter un logement, dans le parc privé ou dans le social, la Ville accompagne les Villejuifois.

- ✓ La Ville renforce l'accès des Villejuifois.s.e.s à l'accession au travers de prix de vente encadrés par la Charte de la promotion et de la construction. L'accession sociale est également renforcée en favorisant le développement de projet de Bail Réel Solidaire qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements d'environ 30% par rapport aux prix de l'accession libre. Ce dispositif qui fixe des prix de revente et impose des plafonds de ressources aux acquéreurs permet de développer des programmes d'accession encadré pérenne. La Ville a également mis en place un dispositif de pré-commercialisation des programmes d'accession à Villejuif. Les personnes vivant ou travaillant à Villejuif sont informées en priorité, puis l'information est diffusée aux personnes extérieures.
- ✓ Le permis de louer adopté au Conseil municipal du 10 mai dernier est un outil supplémentaire de contrôle pour lutter contre l'habitat indigne. Par ce dispositif, la mairie est aux côtés des propriétaires et de leurs locataires en faveur de la qualité du logement pour tous. L'enjeu est de s'assurer que le logement respecte la sécurité et la santé des occupants. C'est un dispositif instauré par la loi Alur (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) qui permet aux communes d'imposer une déclaration ou une autorisation préalable à la location d'un logement.
 - ⇒ À Villejuif, le Conseil municipal a approuvé sa mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023.

SECURITE

Les habitants se sont inquiétés du trafic de drogue et de la présence policière :

Le Maire a reçu la Préfète du Val-de-Marne à Villejuif, l'occasion de réaffirmer la vigilance sur la lutte contre le trafic, la demande d'un commissariat de plein exercice pour Villejuif et le renfort de policiers nationaux.

Des interpellations ont eu lieu récemment. Le Chef de la Police Municipale a rappelé les échanges étroits avec la Police Nationale et les effectifs de la Police Municipale, actuellement de 15 et 5 ASVP. Une brigade de nuit vient également d'être mise en place afin d'élargir les horaires d'intervention de nos policiers municipaux.

Les réponses à vos interpellations

Le stationnement devant les Esselières gêne le passage des piétons ? Un réaménagement a débuté depuis le 6 février 2023.

Du stationnement en double file et trottoir devant l'école privée rue Jean-Baptiste Baudin aux heures scolaires ? L'équipe de médiation va mener une action de sensibilisation aux heures scolaires.

Un manque de traversée piétonne liée à la nouvelle résidence étudiante rue Marcel-Paul ? La rue a été vendue sous la précédente mandature. La Ville a donc demandé de permettre la libre-circulation aux heures des métros. Le gestionnaire a donné son accord pour une expérimentation, à l'issue de la phase chantier.

Une place du 8 mai 1945 à réaménager ? L'amélioration du passage piéton et du carrefour, pour en faire un véritable espace et créer un lieu dédié pour la cérémonie du 8 mai 1945 est une priorité.

Des nids de poule sont constatés rue Tolstoï ? Il convient de signaler ces difficultés à la Ville, par mail à l'adresse voirie@villejuif.fr. L'EPT passe régulièrement pour reboucher les nids de poule.

Vous avez indiqués différents endroits de dépôt sauvages. Nous allons lorsque c'est possible aménager ces points et travailler sur la dissuasion des dépôts avec la Brigade Cadre de Vie. Les équipes d'entretien assurent un passage quotidien sur ces secteurs. Allo Propreté permet de signaler tout problème de propreté urbaine [via un formulaire en ligne](#) ou par téléphone au 01 45 59 20 81

L'accès au Parc du 8 mai 1945, fermé rue Alexandre-Dumas ? Ce parc, comme tous les autres de la Ville, doit pouvoir être fermé en soirée. L'accès ne sera donc pas ré-ouvert compte tenu de cette nécessité, du trafic et des nuisances actuelles. L'agrandissement du parc, prévu dans le cadre du renouveau du quartier, sera travaillé avec tous.

Quel itinéraire pour la coulée verte dans ce secteur ? La coulée verte passera le parc des Hautes-Bruyères et longera l'avenue Salvador Allende pour aller vers Arcueil. Ce tronçon sera la partie la moins verte mais favorisera les mobilités actives. A noter, que sur le **terrain situé en haut de la rue A. Croizat**, la municipalité prévoit la création d'un nouvel espace vert, qui fera l'objet d'un travail de co-conception dans le cadre du Conseil de Quartier.

Les actions déjà menées

1. Les racines de l'arbre qui ont endommagé le trottoir devant l'école I. Joliot Curie, rue Jean-Baptiste Baudin. Une étude phytosanitaire devra être réalisée.
2. Le camion en stationnement gênant rue des Esselières a été enlevé.
3. Le plot de travaux rue Tolstoï a été retiré.
4. Les échanges se poursuivent avec le bailleur E-H-C et l'amicale des locataires du Belvédère => Un courrier a été adressé au bailleur afin d'avoir des précisions concernant les travaux d'amélioration prévus notamment du local à conteneurs.

**Vous souhaitez interpellier le maire et la municipalité ?
Rendez-vous sur jeparticipe.villejuif.fr**

Permanences de quartier

✓ **Christophe Achouri,**
adjoint au maire
du quartier du secteur
Nord-Ouest

✓ **De 10h à 12h, le 1^{er} et 3^e mercredi du mois.**

Contact :
c-achouri@villejuif.fr